

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
09/04/91

Origine :
DGR
ENSM

MMES et MM (Pour Attribution)

- les médecins conseils régionaux
- le médecin chef de la réunion

MMES et MM (Pour Attribution)

- les médecins conseils chefs des échelons locaux du service médical
 - les médecins conseils des échelons locaux
- MMES et MM les Directeurs

(pour attribution)

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
 - des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
 - des Caisses Générales de Sécurité Sociale
- (pour information)

Réf. :

DGR n° 2619/91 - ENSM n° 1419/91

Plan de classement :

21	260					
----	-----	--	--	--	--	--

Objet :

Utilisation de l'imprimé de liaison entre Médecin-Conseil et Médecin du Travail

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ	IMP	19/90	ENSM	1331/9
				0
Com.circ	ENSM	1337/9		
		0		

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par : ENSM - Dr WEILL
Téléphone : 42.79.31.48

@

**Direction de la
Gestion du Risque**

09/04/91 MMES et MM (Pour Attribution)
- les médecins conseils régionaux
- le médecin chef de la réunion

Origine : MMES et MM (Pour Attribution)
DGR - les médecins conseils chefs des échelons
ENSM locaux du service médical
- les médecins conseils des échelons locaux
MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour information)

N/Réf. : DGR N° 2619/91 - ENSM N° 1419/91

Objet : Utilisation de l'imprimé de liaison entre Médecin-
Conseil et Médecin du Travail

Veillez trouver, ci-joint, une circulaire ministérielle explicative qui précise les instructions données par les circulaires IMP n° 19/90 - ENSM n° 1331/90 et ENSM n° 1337/90 relatives à l'utilisation de l'imprimé de liaison entre Médecin-Conseil et Médecin du Travail.

Docteur Alain ROUSSEAU G. DORME
Médecin-Conseil National Adjoint Directeur Adjoint

P.J. *Lettre Ministérielle DRT 11/90 - DSS 90.135.R du 4 juillet 1990*